

FICHE D'URGENCE

document remis au service d'urgence en cas d'accident (1)

Nom de l'élève : Prénom : Date de Naissance :

Nom des parents ou du responsable légal :

Adresse :

N° de sécurité sociale du parent en charge :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides .Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

· Urgence 1 : N° de Tél. :

Nom de la personne :

· Urgence 2 : N° de Tél. :

Nom de la personne :

· Nom et numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'absence de la famille :

En cas d'urgence , un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté .La famille est immédiatement avertie par nos soins .Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**Médecin traitant :**

Nom : Téléphone :

Adresse :

Education physique et sportive : votre enfant présente -t-il des contre-indication à la pratique de l'éducation physique et sportive ? Oui Non.

Si oui, il est nécessaire de justifier par un certificat médical les dispenses de longue durée.

Situation médicale particulière :**Vous êtes invités à signaler toute situation médicale qui nécessite une prise en compte impérative de soins ou d'attention particulière sur le temps scolaire (allergie, traitement en cours.....). La mise en place d'un projet d'Accueil Individualisé (PAI) pourra être éventuellement envisagé (asthme,....).****Attention !!!Aucun enfant n'est autorisé à porter ou prendre des médicaments (quels qu'ils soient) à l'école .Aucun adulte de l'école (enseignante, directrice, ATSEM, EVS) n'est autorisé à lui en donner sauf en cas de PAI.**

Dates des derniers vaccins :

DTP :.....(pour être efficace, la vaccination anti-tétanique nécessite un rappel tous les 5 ans)

(1) DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.